

Guide de la facture électronique





Sommaire

Introduction	3
La dématérialisation des factures : comment répondre aux évolutions du marché ?	5
La dématérialisation des factures : quels bénéfices ?	6
Quelle solution pour optimiser le traitement de vos factures ?	9
Emission de factures clients avec Sage eFacture	10
Réception de factures fournisseurs avec Sage eFacture	12

Introduction

Tirer pleinement bénéfice de la facture électronique pour optimiser la gestion de votre trésorerie : enjeux, usages et solutions pour les PME

“La dématérialisation est une réponse concrète pour optimiser les processus de gestion des entreprises.

Dans le contexte économique actuel, les dirigeants de PME ont besoin de solutions simples et concrètes qui leur simplifient la gestion au quotidien et qui leur assurent des relations de qualité avec l'ensemble de l'écosystème (clients, fournisseurs, banques, administration).

Nous avons interrogé les dirigeants de PME à propos de la facture électronique en janvier 2013.

Voici les principaux enseignements que nous en retirons :

- **28 % des PME évoluant dans le B to B émettent déjà des factures électroniques.** Un résultat encourageant qu'il faut néanmoins relativiser lorsque l'on sait que 83 % de ces PME émettant ces factures électroniques utilisent un PDF simple par e-mail, contre seulement 5 % qui utilisent l'EDI (Echange de Données Informatisées),
- Les PME attendent de la dématérialisation des factures des bénéfices en termes de **simplicité**, de **traçabilité** et de **productivité**.

Parce que la dématérialisation, notamment la facture électronique, représente de réels enjeux économiques, Sage accompagne **les PME et les aide à en saisir toutes les opportunités.**”

Magali Kolnik, *Responsable marketing du service Sage eFacture*



La dématérialisation des factures : comment répondre aux évolutions du marché ?

Répondre à une réglementation en évolution

A la suite de l'Union européenne, la France a légiféré pour favoriser le développement de l'usage de la facture électronique.

Ainsi, la nouvelle Directive 2010/45/UE, transposée en droit français en 2013, favorise l'adoption de la facture électronique en apportant :

- **une simplification dans sa mise en œuvre,**
- **l'égalité de traitement entre facture papier et facture électronique,**
- **la suppression des principaux obstacles réglementaires et techniques inhérents à la facture électronique,** même si, de ce point de vue, il reste encore du chemin à parcourir.

Répondre aux exigences des grands donneurs d'ordres

En France, le développement de la facture électronique répond à un besoin d'optimisation et de fiabilisation des systèmes d'information des donneurs d'ordres, lesquels ont dès lors **multiplié et imposé les contraintes sur leurs contreparties TPE / PME.**

Cependant, à ce jour, le résultat est une intégration de type EDI (Echange de Données Informatisées) avec le premier cercle de fournisseurs stratégiques des grands acheteurs **pour seulement moins de 5 % des factures sous forme électronique** (source baromètre Sage 2013), alors que les pays les plus développés du Nord de l'Europe sont à plus de 40 %.

Pour arriver à ces résultats, force est de constater que l'administration de ces pays en pointe a joué un rôle moteur sur deux axes principaux :

- **Une dématérialisation complète et obligatoire des achats de l'Etat,** qui donne l'exemple, fixe les choix et options techniques et draine un tissu de PME utilisatrices. La France a fait un premier pas en ce sens en acceptant la réception de factures électroniques depuis le 1^{er} janvier 2012,
- **Une réduction des contraintes réglementaires et techniques imposées aux échanges électroniques** de façon à ce qu'elles ne soient pas supérieures à celles imposées aux échanges papier et permettent une gestion électronique de tous les documents de l'entreprise.

La dématérialisation des factures : quels bénéfices ?

Meilleur respect des délais de paiement

Début 2013, l'Observatoire des délais de paiement a indiqué que le non-respect des délais amputait les PME de 22 Mds € de trésorerie.

La facture électronique, par la **traçabilité** et le **suivi des factures** clients qu'elle permet, tend à **favoriser la réduction des délais de paiement** : le fournisseur est informé de la bonne réception de ses factures chez ses clients et peut dans certains cas suivre l'avancée du traitement de celles-ci.

Optimisation de la relation commerciale clients-fournisseurs

Le développement de la facture électronique va dans le sens de l'évolution de l'équipement des entreprises en outils et de l'**optimisation des processus** favorisant les gains de productivité.

Grâce à l'automatisation des processus entre les fournisseurs et les clients, les échanges de factures entre les parties sont **plus rapides** et les données comptabilisées sont **plus fiables** dès lors que leur intégration peut se faire automatiquement dans le système de gestion.

Optimisation de la trésorerie et de la gestion du bas de bilan

En simplifiant et en sécurisant les échanges avec les sociétés d'affacturage, la facture électronique réduit les coûts de traitement et le risque encouru par ces dernières et **facilite le recours à la cession de créances**, contribuant ainsi à une **optimisation de la trésorerie** des entreprises.

Un bénéfice d'autant plus nécessaire dans un contexte économique difficile.

Un accès immédiat et sécurisé aux factures archivées

En matière de bonne pratique, il est recommandé d'archiver l'ensemble des factures électroniques dans un **coffre-fort électronique sécurisé** consultable en ligne 24h/24. Cette pratique permet de **garantir l'intégrité des factures** dans le temps et rend possible une **consultation instantanée** des documents depuis un ordinateur ou une tablette.

Gains de productivité

Les différentes études du marché montrent que le coût de traitement d'une facture client papier est de l'ordre de 8 à 9 € et que celui d'une facture fournisseur papier est de l'ordre de 14 à 15 €.

Le passage à la facture électronique permet de **diminuer ce coût d'environ 60 %**, grâce notamment à une simplification des relances et des litiges, à une saisie et un rapprochement automatisés des factures et à un accès instantané aux factures archivées en ligne, ainsi qu'à la traçabilité de leurs traitements.

Bon à savoir

Les différents modes d'échanges des factures

Papier

Complexe et lourd en matière de traitement et d'archivage, le papier est aussi source d'erreur dans la saisie et ne permet aucune traçabilité dans l'échange entre le fournisseur et le client.

PDF envoyé par e-mail

Simple d'usage, il nécessite néanmoins une ressaisie manuelle des données de la facture pour le destinataire. Ce format pose également des difficultés pour l'archivage et la recherche des documents.

EFI (Echange de Formulaires Informatisés)

Ce mode nécessite pour le fournisseur de ressaisir les données de la facture sur un portail dédié du Grand Donneur d'Ordres (GDO), source d'erreurs et de perte de temps.

EDI (Echange de Données Informatisées)

Ce mode, complexe et coûteux pour les PME, implique de faire du point à point avec chaque client. Cette solution est privilégiée par les grandes entreprises, car elle leur permet d'automatiser le traitement de leurs factures.

PDF embarquant des données structurées

De plus en plus utilisée, cette solution permet de combiner les avantages de simplicité d'usage et de lisibilité du PDF avec l'automatisation du traitement de la facture pour le destinataire.

Ce format, de plus en plus répandu dans les échanges de factures électroniques, est celui utilisé par le service Sage eFacture.

Quelle solution pour optimiser le traitement de vos factures ?

Le service Sage eFacture

Le service Sage eFacture est un **service nativement intégré** aux applications de **gestion commerciale et de comptabilité** des solutions Sage 30 ou Sage 100 Génération i7 à partir de la version 7.50.

The screenshot displays the Sage eFacture web interface. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil', 'Factures', and 'Tiers'. Below this, the main area is titled 'Mes factures clients'. It includes a search bar with 'Rechercher une facture', a 'Recherche avancée' checkbox, and filters for 'Factures émises de' (05/06/2012 to 22/08/2012), 'Type de document' (Tous), and 'Statut' (Tous). There are 'Activer' and 'Désactiver' buttons. Below the search area is a table of invoices with columns: Référence, Statut, Type, Date, N° Client, Montant HT, Montant TTC, Devise, and Total. The table contains 10 rows of invoice data. At the bottom, there is a footer with 'CONDORIS eFACTURE | Version : 1.0 4208 19427 | © 2013 Sage - Tous droits réservés' and the Sage logo.

Référence	Statut	Type	Date	N° Client	Montant HT	Montant TTC	Devise	Total
FA1300812	Vite à disposition de l'acheteur	Facture	25/09/2012	AUTO ET SERVICES SA	8704,72	8529,17	EUR	<input type="checkbox"/>
FA1300802	Vite à disposition de l'acheteur	Facture	25/09/2012	NEW CAR ONLINE	841,96	1102,35	EUR	<input type="checkbox"/>
FA1300801	Validation en cours par l'acheteur	Facture	10/09/2012	AUTO ET SERVICES SA	2650,72	4207,17	EUR	<input type="checkbox"/>
FA1300800	Validation en cours par l'acheteur	Facture	10/09/2012	AUTO ET SERVICES SA	798,00	938,40	EUR	<input type="checkbox"/>
FA1300800	Vite à disposition de l'acheteur	Facture	10/09/2012	VEHICULE DE LIGNE SA	7592,00	3446,45	EUR	<input type="checkbox"/>
FA1300808	Vite à disposition de l'acheteur	Facture	10/09/2012	NEW CAR ONLINE	369,00	398,80	EUR	<input type="checkbox"/>
FA1300807	Vite en paiement	Facture	10/09/2012	AUTO ET SERVICES SA	1408,00	17102,30	EUR	<input type="checkbox"/>
FA1300800	Facture retardée	Facture	13/09/2012	AUTO ET SERVICES SA	1038,00	1268,17	EUR	<input type="checkbox"/>
FA1300804	Vite à disposition de l'acheteur	Facture	10/09/2012	VEHICULE DE LIGNE SA	35,00	85,75	EUR	<input type="checkbox"/>
FA1300803	Vite à disposition de l'acheteur	Facture	10/09/2012	NEW CAR ONLINE	881,20	730,89	EUR	<input type="checkbox"/>

Bon à savoir

Garantie de l'intégrité, de l'authenticité et de la lisibilité des factures

L'article 289-V du Code Général des Impôts exige que "l'authenticité de l'origine, l'intégrité du contenu et la lisibilité de la facture soient assurées à compter de son émission et jusqu'à la fin de sa période de conservation". **Le service Sage eFacture répond pleinement à ces exigences.**

Emission de factures clients avec Sage eFacture

Dématérialisation de 100 % des factures clients

Ne vous souciez pas du format de facture attendu par vos clients :

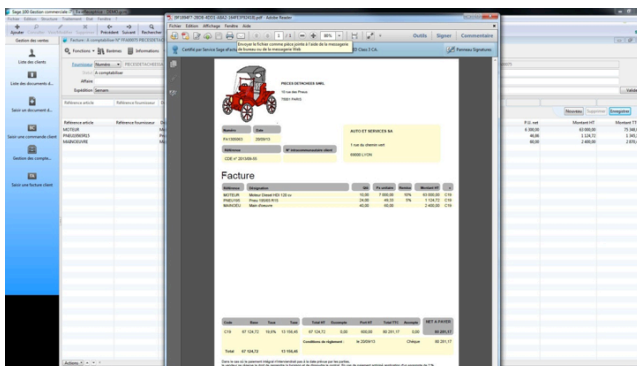
- Le service Sage eFacture transmet vos factures sous format électronique si vos clients acceptent ce mode d'échange,
- Dans le cas contraire, ce service peut se charger de l'impression, de la mise sous pli, de l'affranchissement et de l'envoi postal de vos factures papier.

Archivage légal pendant 10 ans

Toutes vos factures clients émises avec le service Sage eFacture sont archivées dans un **coffre-fort électronique sécurisé** accessible en ligne 24h/24 pendant 10 ans.

Traçabilité et suivi des factures clients

Toutes les étapes de traitement de vos factures clients sont **tracées** ; vous pouvez ainsi suivre leur bonne réception, voire leur traitement, chez votre client.





Amélioration de la relation client

Grâce à Sage eFacture, vous pouvez désormais **répondre facilement aux demandes spécifiques de vos clients en termes de formats ou de données de factures** directement depuis votre solution Sage FRP 1000.

Les factures électroniques créées par la gestion commerciale Sage sont composées :

- d'un fichier PDF, permettant la lisibilité des factures,
- d'un fichier XML de données, permettant à vos clients d'intégrer automatiquement les données de leurs factures dans leurs logiciels de gestion.

Lorsque vos clients demandent des informations spécifiques, le service Sage eFacture vous informe de ces demandes directement dans votre logiciel de gestion commerciale Sage. Pour vos factures à destination de ces clients, la présence de ces mentions additionnelles sera vérifiée avant émission.

Conformité légale

Le service Sage eFacture **contrôle la présence des mentions légales obligatoires** de vos factures clients et assure un **contrôle de cohérence des montants**.

Le service est également conforme à l'article 289-V du Code Général des Impôts et garantit l'intégrité, l'authenticité et la lisibilité de vos factures.

Réception de factures fournisseurs avec Sage eFacture

Optimisation du processus de traitement des factures fournisseurs

Les factures électroniques créées par la solution Sage FRP 1000, sont composées d'un fichier PDF intégrant un fichier XML des données de la facture.

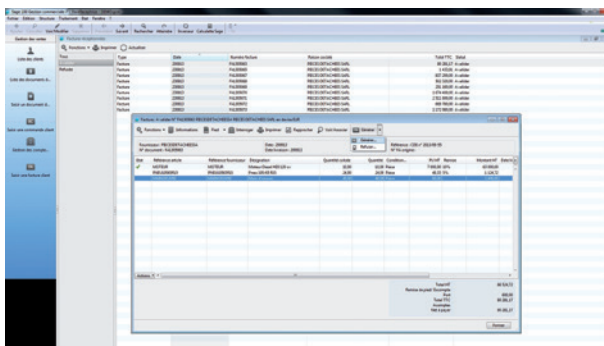
Ainsi, les données des factures fournisseurs reçues par le service Sage eFacture sont automatiquement pré-saisies dans votre solution Sage FRP 1000.

Si l'intégration se fait dans les Processus Opérationnels de Sage FRP 1000, un **rapprochement automatique** est effectué par rapport à la commande et vous informe de toute anomalie le cas échéant.

Si l'intégration se fait dans le module Comptabilité de Sage FRP 1000, le **modèle prédéfini pour la comptabilisation est automatiquement appliqué.**

Archivage légal pendant 10 ans

Toutes vos factures fournisseurs reçues par le service Sage eFacture sont archivées dans un **coffre-fort électronique sécurisé** accessible en ligne 24h/24 pendant 10 ans.





Amélioration de la relation fournisseur

Vous avez la **possibilité de donner de la visibilité à vos fournisseurs à chaque étape du traitement de vos factures** :

- La facture reçue est correcte ? Notifiez-le à votre fournisseur via le service Sage eFacture et avertissez-le également lorsque le bon à payer a été validé !
- La facture reçue est en anomalie ? Avertissez rapidement votre fournisseur grâce au service Sage eFacture et transmettez-lui une demande d'avoir électronique.

Conformité légale

Le service Sage eFacture **contrôle la présence des mentions légales obligatoires** de vos factures fournisseurs et assure un **contrôle de cohérence des montants**.

Le service est également conforme à l'article 289-V du Code Général des Impôts et garantit l'intégrité, l'authenticité et la lisibilité de vos factures.

Comment souscrire au service ?

Pour découvrir le service Sage eFacture et y souscrire, connectez-vous sur :

www.efacture.sage.fr





À propos de The Sage Group plc

Nous proposons aux petites et moyennes entreprises une gamme de logiciels et de services de gestion d'entreprise intuitifs, fiables et efficaces, que ce soit pour la comptabilité et la paie, l'ERP, ou encore la gestion de la relation client.

Nos clients bénéficient en permanence des conseils et de l'assistance de notre réseau mondial d'experts implantés localement, qui les aide à résoudre les problèmes liés à leur activité en leur donnant les moyens de réussir.

Fondée en 1981, la société Sage a été introduite à la Bourse de Londres en 1989 et est entrée au FTSE 100 en 1999. Elle compte des millions de clients et près de 13 000 collaborateurs dans le monde, répartis dans 23 pays (Europe, Amérique du Nord, Afrique du Sud, Australie, Asie et Brésil).

En France, Sage fournit des solutions de gestion à plus de 600 000 clients et emploie 2 000 salariés.

Son Directeur Général est Antoine Henry.



www.efacture.sage.fr

Pour plus d'informations

www.sage.fr

0825 000 464 (0,15 € TTC/min)